



Festival de printemps à Trégunc (29)

du 10 au 17 juin 2024



Elle est tellement diverse que nous vous convions à nouveau en Bretagne, au "Pays des pierres debout" ! Face aux îles de Glénan, à 10 minutes de Concarneau et sa ville close, de Pont-Aven qui a séduit Gauguin, Trégunc est une petite ville proche du littoral. Une côte très découpée, des plages de sable fin, de nombreux sentiers côtiers, dont le célèbre GR34.

À proximité, vous vous émerveillerez devant les chaos granitiques à la Pointe de la Jument ou devant le moulin à marée du Hénan. Le long de la côte, vous découvrirez Fouesnant, Loctudy, Penmarc'h et le phare d'Eckmühl... Bien entendu, vous ne quitterez pas la Cornouaille sans vous régaler des renommées huîtres plates de Belon dans les parcs ostréicoles ou faire une pause goûter dans une crêperie.

Pension complète en **chambre double** ou en **appartement avec 2 chambres séparées**
(pour 2, 3 ou 4 personnes)
assurance incluse

580 € par personne

Pension complète en **chambre individuelle**
assurance incluse

700 € par personne



Acompte à verser lors de la réservation

200 € par personne en **chambre double** ou en **appartement avec 2 chambres séparées**

320 € en **chambre individuelle**

Inscriptions avant le 31 janvier 2024

**Pour tout renseignement
contacter Corinne Mazaud**

06 07 22 75 22

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR TREGUNC

Du 10 au 17 juin 2024

À retourner avant le 31 janvier 2024 à :

Corinne MAZAUD – 72 route de Rougemont
45170 ASCHÈRES-LE-MARCHÉ
06 07 22 75 22

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Tél. : Courriel :

confirme l'inscription de personne(s)

en chambre double ou en appartement avec 2 chambres séparées (pour 2, 3 ou 4 personnes)

en chambre individuelle

Je partagerai la chambre ou l'appartement avec :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Tél. : Courriel :

Vous recevrez de plus amples renseignements au moment de la demande du paiement du solde.

Je participerai au tournoi homologué doublettes

Je participerai au tournoi homologué individuel

N° de licence :

N° de licence :

Nom de la doublette :

(Il sera possible de composer une doublette sur place).

Acompte à régler à la réservation :

⇒ **200 €** en chambre double ou appartement avec 2 chambres séparées X ... (nombre de personnes) =€.

⇒ **320 €** en chambre individuelle.

Je règle ce jour la somme de € par virement (**de préférence**) en indiquant le motif

par chèque (ordre F.F.C.P.) en indiquant le motif au verso

et je m'acquitterai du solde avant le **15.04.24**.

Le RIB de la Fédération peut être obtenu sur simple demande auprès de Corinne Mazaud.

Lieu et date :

Signature :